

Éditorial



JACQUES PÉLISSARD
président de l'AMF

La confiance de nos concitoyens dans le maire et la commune

La dernière vague du baromètre de la confiance politique du Cevipof, le Centre de recherches politiques de Sciences Po, dépeint une France dépressive, inquiète pour son avenir, repliée sur elle-même et défiante vis-à-vis du personnel politique et des corps intermédiaires (médias, syndicats, partis politiques). Cet état d'esprit conduit-il à une perte d'intérêt pour la chose publique ? Cela semble plus complexe. En effet, c'est bien davantage la tentation d'un retrait du jeu démocratique national et européen par le biais de l'abstention ou d'un vote protestataire qui semble poindre dans cette étude.

Dans ce climat de défiance généralisée et d'impuissance du politique, il est intéressant de noter que seuls le maire et la commune résistent et apparaissent comme des « valeurs refuges », avec 61 % de Français qui font confiance à leur maire et 62 % à leur conseil municipal. Ce baromètre confirme que les maires sont des points de repère importants pour les habitants, notamment les plus fragiles, et qu'ils assurent une fonction de proximité et de cohésion sociale indispensable. Faut-il rappeler que ce lien entre le citoyen, le maire et son équipe municipale se concrétise à chaque élection

municipale par un taux de participation plus élevé que pour d'autres scrutins locaux ou nationaux (65,20 % en 2008) ? Ce résultat mérite d'être souligné au moment où, paradoxalement, les communes et les maires sont fragilisés par certaines réformes et où on s'attaque sans cesse au maire et aux communes qui structurent notre territoire et qui apportent une solidarité et une présence que les résultats de cette étude viennent confirmer.

La confiance accordée par le citoyen à son maire témoigne également de la modernité de l'institution communale qui a prouvé sa capacité à s'adapter et à se regrouper avec d'autres pour mieux assumer, en solidarité, ce qu'elle ne peut pas faire seule. Cette singulière modernité se poursuit d'ailleurs dans le fort soutien de l'AMF pour la création des communes nouvelles, sur une base volontaire. Aucune autre institution publique n'a autant évolué que les communes depuis trente ans.

C'est pourquoi l'AMF met en garde contre la vision dogmatique qui considère comme un progrès d'éloigner les citoyens de leur collectivité de proximité. Nier cet état de fait, c'est prendre le risque de l'impuissance publique, lit de toutes les démagogies.

Aucune autre institution publique n'a autant évolué que les communes depuis trente ans